

### **NOTICE DE CONFIDENTIALITÉ**

Par la présente, l'Agence des douanes fournit de l'information sur vos données à caractère personnel qui pourraient être traitées dans l'exercice des pouvoirs réglementaires dont l'Agence des douanes dispose.

#### **I. Quelles sont vos données à caractère personnel que nous traitons?**

En fonction des finalités et des motifs spécifiques, l'Agence des douanes traite les données mentionnées ci-dessous à elles seules ou en combinaison les unes avec les autres:

##### *A) Données que vous fournissez et qui sont nécessaires à l'identification:*

1. nom et prénoms;
2. No personnel d'identification (EGN);
3. No de la pièce d'identité, l'organisme qui l'a délivrée;
4. lieu de naissance;
5. adresse permanente et adresse actuelle;
6. adresse de courrier électronique (e-mail);
7. adresse IP à partir de laquelle vous visitez le site Internet de l'Agence des douanes et notre portail électronique;
8. données relatives à la signature électronique;
9. données du casier judiciaire (lorsque cela est requis par la loi);
10. originaux et copies des spécimens de signature des représentants de banques et de succursales de banques (lorsque cela est requis par la loi);
11. données relatives à la carte de retrait de liquidités/de débit/de crédit lors d'un paiement par voie électronique, (compte bancaire – IBAN, titulaire);
12. CV professionnel et références (lorsque cela est requis par la loi);
13. données sur l'état de santé physique et mentale et données relatives à l'examen de l'aptitude professionnelle et psychologique, de l'aptitude psychologique pour les candidats participant à une procédure de concours.
14. données de votre compte d'accès à notre portail électronique [www.ecustoms.bg](http://www.ecustoms.bg) – nom d'utilisateur, mot de passe, historique des activités;
15. données sur votre représentant (s'il y a lieu), etc.

##### *B) Données recueillies par l'Agence des douanes dans le processus de prestation de services administratifs :*

1. numéro EORI (en tant qu'équivalent du numéro client);
2. données de trafic – données nécessaires à la fourniture de services administratifs électroniques;
3. informations sur le mode de paiement que vous avez choisi, les paiements dus et effectués, y compris les détails de votre compte bancaire;
4. enregistrement vocal des communications (appels téléphoniques) hotline: en ce qui concerne les infractions douanières, monétaires et relatives aux droits d'accise, les actes illicites commis par les agents des douanes, et le Service Desk - 02/98594980, afin d'améliorer le service, les appels sont enregistrés. Ces données sont conservées jusqu'à ce que l'espace disque soit rempli /environ 4-6 mois/. Si nécessaire, l'identification du demandeur est requise – nom, numéro de téléphone de contact, organisation.
5. enregistrements vidéo des visites au bâtiment de la Direction centrale des douanes, le Centre national de formation, les bureaux de douane, effectués à l'aide d'équipement de surveillance

vidéo à des fins de sécurité et afin d'assurer un service ininterrompu pour les employés et les visiteurs;

6. information sur vos demandes de dépannage de problèmes Service Desk (<https://servicedesk.customs.bg/>), les applications, les plaintes, les alertes et tous autres retours d'information que nous recevons de votre part;

7. données des déclarations et des demandes, telles que prévues par la loi.

*C) Sont traitées les données à caractère personnel:*

1. que la personne physique a fourni sur la base d'un consentement informé et volontaire pour leur traitement de la part de l'Agence des douanes lors de la participation aux procédures de concours, les marchés publics et les appels d'offres. Le retrait du consentement est un motif de refus aux services administratifs, la clôture de la procédure;

2. en respectant les dispositions de l'art. 6 du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27.04.2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (Règlement (UE) 2016/679), qui ne nécessitent pas le consentement des personnes concernées.

## **II. Comment sont conservées vos données à caractère personnel?**

L'Agence des douanes dispose des mesures organisationnelles et techniques nécessaires pour protéger les données à caractère personnel contre toute destruction accidentelle ou illicite, ou la perte accidentelle, l'accès non autorisé, l'altération ou la diffusion, ainsi que toutes autres formes de traitement illicite.

À l'Agence des douanes les documents sont conservés sur support papier (matériel), des gardes 24/24 et la surveillance vidéo étant mis en place, sur support électronique et dans des systèmes informatiques.

## **III. À quelles fins et sur quelle base juridique pouvons-nous traiter vos données à caractère personnel?**

L'Agence des douanes traite vos données afin d'identifier l'utilisateur / demandeur / déclarant et/ou le représentant autorisé et les employés de l'utilisateur / demandeur / déclarant dans le cadre de la prestation de services administratifs et de l'exercice des pouvoirs de contrôle dont elle dispose conformément à la loi. Une information détaillée relative aux finalités de ce traitement et à la base juridique peut être trouvée dans la Politique en matière de confidentialité de l'Agence des douanes sur notre site Web ([www.customs.bg](http://www.customs.bg)), sur notre portail électronique ([www.ecustoms.bg](http://www.ecustoms.bg)), et aussi auprès de toute notre structure territoriale.

## **IV. Avec qui pouvons-nous partager vos données à caractère personnel?**

*A) L'Agence des douanes peut communiquer vos données à caractère personnel aux organismes suivants:*

1. les autorités de l'Etat (centrales et locales) et les institutions municipales et celles au sein du pouvoir exécutif, en fonction de leur compétence et dans le cadre de la prestation de services administratifs complexes;

2. les autorités judiciaires dans l'exercice de leurs pouvoirs et fonctions statutaires;

3. les divers organes de surveillance et de régulation, dans le cadre de leurs compétences prévues par la loi;

4. le Médiateur de la République;

5. les autorités compétentes habilitées à protéger la sécurité nationale et l'ordre public;

6. les organes et les institutions de l'UE;

7. les autorités douanières des États membres et de pays tiers, en vertu de règlements, de conventions internationales et d'accords bilatéraux;

*B) En respectant les exigences de la loi, il est possible que l'Agence des douanes communique vos données à caractère personnel aux personnes suivantes:*

1. les prestataires de services (consultants, experts, évaluateurs, services postaux et de courrier, en cas de correspondance par courrier recommandé);
2. les entreprises de sécurité, titulaires d'une licence les autorisant à fournir des services de sécurité privée et responsables de la tenue des registres des visiteurs, afin d'assurer le régime d'admission dans certains de nos sites;
3. les personnes auxquelles l'Agence des douanes a assigné le maintien de l'équipement et des logiciels nécessaires au traitement des données à caractère personnel;
4. les banques par l'intermédiaire desquelles vous avez effectué vos paiements;
5. les assureurs, dans le cadre de l'exécution de leurs obligations en vertu du Code des assurances;

## **V. Quelle est la durée de conservation de vos données à caractère personnel?**

La durée de conservation de vos données à caractère personnel dépend des finalités du traitement pour lequel elles ont été recueillies:

1. Les données à caractère personnel traitées dans le cadre des services administratifs - sont conservées pendant 5 ans au moins;
2. Les données à caractère personnel dans les documents, y compris ceux qui sont disponibles dans les systèmes d'information automatisés de l'Agence des douanes, traitées dans le cadre du contrôle fiscal (activités d'accise et de dédouanement) sont conservées pendant une période de 10 ans à compter de l'expiration du délai de prescription pour le remboursement de la dette publique à laquelle elles sont liées;
3. Les données liées à l'identification électronique - sont conservées pendant une durée de 10 ans (art. 27 de la Loi relative à l'identification électronique)
4. Les données à caractère personnel traitées aux fins de la conclusion, la modification et l'exécution de contrats auxquels l'Agence des douanes est partie sont conservées pendant une période de 5 ans à compter de la date de fin de l'exécution du contrat;
5. 5 ans au moins à compter de la date de fin de l'exécution du contrat de marché public ou de la date de clôture de la procédure. Conformément à l'alinéa 2 de l'art. 121 de la Loi relative aux marchés publics, ces délais peuvent être prolongés dans le cas où cela découle des règles de travail des autorités de financement, d'audit et de certification dans le cadre de la fourniture de fonds pour les projets et les programmes de l'Union européenne.
6. Les données à caractère personnel traitées aux fins de l'émission de documents comptables / financiers dans le cadre de la mise en œuvre du contrôle fiscal et en matière de sécurité sociale, tels que, mais sans s'y limiter – les factures, les notes de débit / crédit, les certificats de prise en charge, sont conservées pendant 5 ans à compter de l'expiration du délai de prescription pour le remboursement de la dette publique, à moins que la loi applicable ne prévoie un délai plus long.
7. 5 ans au moins à compter de la date de la réception de demandes en vertu de la Loi sur l'accès à l'information publique, la Loi sur les statistiques, etc., selon lesquelles un accès à l'information détenue par l'Agence des douanes est requis;
8. Concernant l'enregistrement vocal – sur les lignes d'appel d'urgence – pour une durée de 3 à compter de l'appel téléphonique;
9. Concernant l'image (vidéo) - les données sont détruites automatiquement après une période de 30 à 120 jours, en fonction de la fréquence des mouvements enregistrés par les caméras.
10. Les documents comptables relatifs aux salaires – 50 ans;
11. Les données sur les dossiers de personnel – 5 ans après la cessation de la relation de travail et 10 ans après la fin de la relation d'emploi;
12. Les documents liés aux procédures de concours et la sélection en vue d'un recrutement de personnel – pour une durée de 3 ans.

L'Agence des douanes peut conserver certaines de vos données à caractère personnel pour une durée plus longue, jusqu'à l'expiration du délai de prescription respectif, afin de protéger ses intérêts légitimes, et aussi pour une période plus longue en cas de litige déjà en cours, dans le cadre de ce qui précède, jusqu'à son règlement final par une décision judiciaire exécutoire / sentence arbitrale devenue définitive.

## **VI. Quels sont vos droits en relation avec le traitement de vos données à caractère personnel par l'Agence des douanes?**

1. Le droit d'être informé sur les données qui identifient le responsable du traitement des données, les finalités du traitement des données à caractère personnel, les destinataires et les catégories de destinataires auxquels ces données peuvent être communiquées, les obligations et le caractère facultatif de fournir ces données, ainsi que les conséquences en cas de refus de les fournir, sous réserve des limitations prévues par la loi;

2. Le droit d'accès aux données vous concernant ; dans les cas où le droit d'accès d'une personne physique pourrait aussi faire divulguer des données concernant un tiers, le responsable du traitement des données sera tenu de fournir un accès partiel à ces dernières sans divulguer des données sur ce tiers;

3. Le droit de rectifier et de compléter les données à caractère personnel incorrectes ou incomplètes;

4. Le droit à la notification des violations de données à caractère personnel;

5. Le droit à la protection par toutes les voies de recours administratives et judiciaires (le droit de déposer une plainte auprès de la Commission de protection des données à caractère personnel ; le droit à un recours juridictionnel effectif contre une autorité de contrôle ; le droit à un recours juridictionnel effectif contre un responsable du traitement ou un sous-traitant des données à caractère personnel);

6. Le droit à l'indemnisation pour les dommages subis;

7. Le droit de retirer son consentement à tout moment, lorsque le traitement des données à caractère personnel est basé sur un consentement, en spécifiant que ce retrait est valide à l'avenir et n'est pas susceptible d'avoir un effet rétroactif.

8. Le droit de s'opposer à tout moment, et pour des raisons tenant à votre situation particulière, à un traitement des données à caractère personnel vous concernant.

Une information détaillée relative aux modalités de l'exercice de vos droits peut être trouvée dans la Politique en matière de confidentialité de l'Agence des douanes sur notre site Web ([www.customs.bg](http://www.customs.bg)), sur notre portail électronique ([www.ecustoms.bg](http://www.ecustoms.bg)), et aussi auprès de toute notre structure territoriale.

## **VII. Pouvez-vous refuser de fournir des données à caractère personnel à l'Agence des douanes et quelles seront les conséquences de ce refus?**

En cas de refus de fournir volontairement les données à caractère personnel nécessaires à votre identification, il est possible que cela entrave les prestations de services administratifs ou qu'il en résulte un refus de fournir de telles prestations.

## **VIII. Comment nous contacter?**

Vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante: 1202 Sofia, 47, rue "Georgi Stoykov Rakovski", adresse électronique: [gdpr@customs.bg](mailto:gdpr@customs.bg)

Le fonctionnaire en charge de la protection des données à caractère personnel au sein de l'Agence des douanes est Mariya Valerieva Georgieva.

## **Annexe à la Notice de confidentialité:**

### **Déclaration relative à la notification en matière de stockage et de traitement de données à caractère personnel**

- J'ai lu la présente notice .*
- J'ai compris les finalités du traitement de mes données à caractère personnel.*
- J'ai été informé de mon droit d'accès aux données à caractère personnel et du droit de rectification.*
- J'ai été informé de mon droit à la notification des violations de données à caractère personnel.*
- J'ai été informé de mon droit de déposer une plainte auprès de la Commission de protection des données à caractère personnel, en présence de motifs juridiques appropriés à la justifier.*
- J'ai été informé de mon droit à l'indemnisation pour les dommages subis.*
- J'ai été informé de mon droit de retirer mon consentement relatif à la fourniture de données à caractère personnel, si ce retrait est recevable.*
- J'ai été informé de mon droit de former une opposition.*
- J'ai été informé que mes données à caractère personnel peuvent être communiquées à un autre responsable du traitement de données (un tiers), si prévu par une loi ou un instrument international, en respectant les dispositions du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27.04.2016 et de la Loi relative à la protection des données à caractère personnel.*
- J'ai été informé qu'à défaut de fournir mes données à caractère personnel, les exigences légales que l'Agence des douanes applique ne pourraient pas être remplies.*

Date: .....

.....

*Nom, prénoms et signature:*

### **Déclaration de consentement relatif au stockage et au traitement de données à caractère personnel**

- Je donne le consentement à ce qu'un traitement de mes données à caractère personnel (y compris les données personnelles sensibles) soit effectué par l'Agence des douanes, en sa qualité de responsable du traitement de données à caractère personnel, dans les procédures de concours, les marchés publics et les appels d'offres, le cas échéant.*
- Je donne le consentement à ce que mes données à caractère personnel (y compris les données personnelles sensibles) soient utilisées lors de l'évaluation de ma candidature en relation avec d'autres postes vacants au sein de l'Agence des douanes, en vertu du Code du travail et de la Loi sur la fonction publique, le cas échéant.*

Date: .....

.....

*Nom, prénoms et signature:*